

# BULLETIN D'INFORMATIONS

Septembre 2014

Commune de Fridefont

n°6



## Élections municipales mars 2014

Suite aux élections municipales, le 13 avril dernier nous étions tous réunis autour de la latte, pour une belle journée de convivialité. L'équipe municipale remercie les jeunes pour leur ferveur à perpétuer la tradition et tous les habitants qui se sont déplacés nombreux pour rendre hommage à notre ancien Maire Michel Guilbot et son épouse Marinette, et soutenir Pierre Chassang dans son nouveau rôle de premier magistrat de la commune.

Aujourd'hui, le nouveau conseil a pris ses fonctions et souhaite à travers ce bulletin vous informer des premières actions mises en route. Les délégués aux diverses commissions ont été désignés :

**Appel d'offres** : Pierre Chassang, André Farges, Claude Portal et François Fraisse

**Incendie** : André Farges

**Sécurité** : Pierre Chassang, André Farges et Claude Portal

**Forêts et chemins** : François Fraisse et Jean-Luc Blanquet

**Artisanat et commerces** : Pierre Chassang

**Agriculture** : Adeline Chassany

**Animation, associations** : Olivier Guilbot

**Réseau d'eau et assainissement** : Claude Portal et Olivier Guilbot

**Illumination, fleurissement** : Adeline Chassany

**Communauté de communes Caldaguès**

**Aubrac** : Pierre Chassang et André Farges

**Membres CCAS (action sociale)** : Pierre Chassang, François Fraisse, Olivier Guilbot, Adeline Chassany, Josette Dugas, Bernadette Farges, Cécile Monteil et Natacha Couvrat

**Délégué à la défense** : Pierre Chassang

**Syndicat Électrique de Chaudes-Aigues** : Pierre Chassang et Adeline Chassany

**Délégué PNR de l'Aubrac** : Adeline Chassany et André Farges

## Budget

Le compte administratif 2013, ainsi que le budget primitif 2014, ont été votés à l'unanimité lors du Conseil municipal du 26 avril 2014. Vous constaterez que le budget investissement pour l'année 2014 reste limité. Ceci afin de pallier à l'endettement de la commune suite aux importants mais indispensables travaux réalisés ces dernières années.

## Compte Administratif 2013

	DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE 2013</b>	<b>Section de fonctionnement :</b>			
	Charges à caractère général	61 447,45	Produits des services	19 189,46
	Charges de personnel	45 577,88	Impôts et Taxes	178 237,26
	Autres charges gestion courante	48 825,95	Dotations et Participations	57 553,00
	Charges financières	18 620,28	Autres produits gestion courante	13 385,37
	Opérations d'ordres	9 013,45	Produits exceptionnels divers	1 120,75
	<b>Total :</b>	<b>183 485,01</b>	<b>Total :</b>	<b>269 485,84</b>
	<b>Section d'investissement :</b>			
	Logement presbytère (mur, volets, porte)	11 976,76	Excédent de fonctionnement capitalisé	46 662,94
	Église (battant cloche)	1 468,69	Remboursement TVA	43 717,00
	Acquisition de matériel (poêle la Mourache)	2 875,00	Transfert entre sections	7 263,45
	Salle polyvalente (rideau électrique)	3 635,55		
	Cimetière mur	5 932,16	Subvention garage communal	5 020,00
	Centrale photovoltaïque (garage communal)	1 950,11	Emprunt centrale photovoltaïque	35 700,00
	Aménagement de voiries	6 780,36		
Fonds de concours éclairage public	5 079,31			
Remboursement capital des emprunts	75 716,01			
<b>Total :</b>	<b>115 413,95</b>	<b>Total :</b>	<b>138 363,39</b>	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1 (2012)</b>	<b>Report en section de Fonctionnement</b>			
	<b>Total :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total :</b>	<b>40 782,34</b>
	<b>Report en section d'investissement</b>			
<b>Total :</b>	<b>51 576,94</b>	<b>Total :</b>	<b>0,00</b>	
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2014)</b>	<b>Section de fonctionnement :</b>			
	<b>Total :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total :</b>	<b>0,00</b>
	<b>Section d'investissement :</b>			
	Centrale photovoltaïque	33 729,00	Subvention Département presbytère	2 976,00
			Subvention Départmt garage communal	15 900,00
	<b>Total :</b>	<b>33 729,00</b>	<b>Total :</b>	<b>18 876,00</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement :</b>	<b>183 485,01</b>		<b>310 268,18</b>
	<b>Section d'investissement :</b>	<b>200 719,89</b>		<b>157 239,39</b>
	<b>TOTAL CUMULE :</b>	<b>384 204,90</b>		<b>467 507,57</b>

**Excédent = + 83 302,67 €**

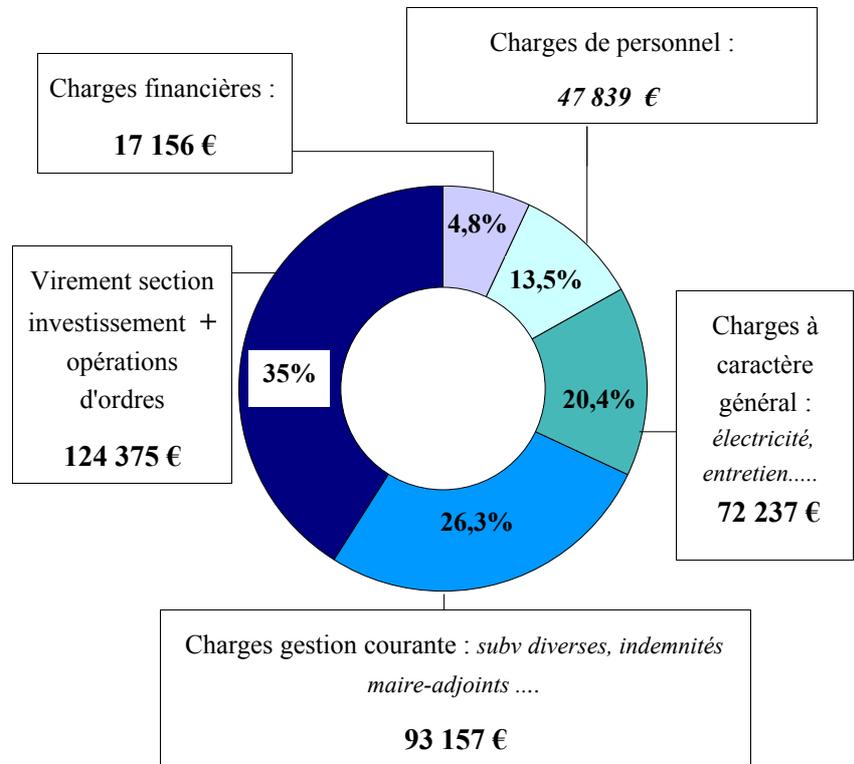
# Budget Primitif 2014

## Le budget de fonctionnement

### D'où vient l'argent ?

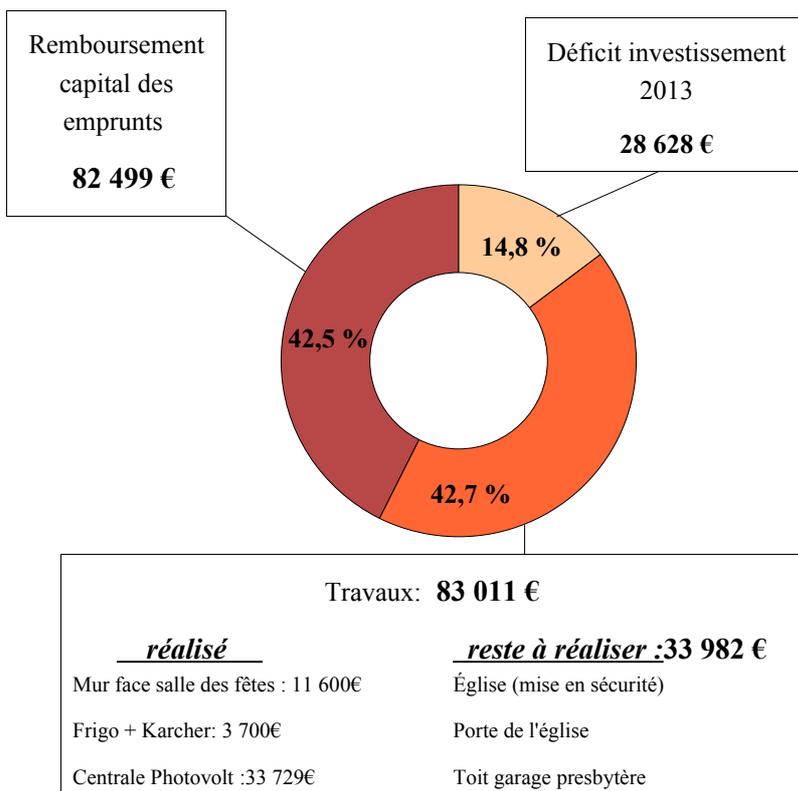
Impôts et Taxes	183 084€	51,6 %
Report de résultat 2013	83 302 €	23,5 %
Subventions	53 578 €	15,1%
Produits de services : <i>camping, taxe pâturage, bois</i>	20 850 €	5,9%
Produits de gestion : <i>loyers...</i>	13 640 €	3,8%
Autres : <i>produits exceptionnels divers</i>	310 €	0,1%
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>354 764€</b>	<b>100 %</b>

### Où va l'argent ?



## Le budget investissement

### Où va l'argent ?



### D'où vient l'argent ?

Virement section fonctionnement	119 295 €	61,5 %
Excédent de fonctionnement capitalisé ( <i>permet couvrir déficits</i> )	43 480 €	22,4 %
Subvention Garage communal	21 974 €	11,3 %
Amortissement éclairage public	5 080 €	2,6 %
Remboursement TVA	4 309 €	2,2 %
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>194 138 €</b>	<b>100 %</b>

Agence postale : nous vous informons qu'un point collecte pour les piles domestiques usagées est disponible à la Mairie aux horaires d'ouvertures de l'Agence Postale.

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier des services de la Poste sur notre commune, il est donc important de les utiliser, il en va de sa pérennité!

\*\*\*

Lotissement des Bruyères : le dernier lot a trouvé preneur, il s'agit de Madame Gutknecht et de Monsieur Chapon, maçon, ayant des origines à Fridefont, puisqu'il est cousin avec Josette Robert.

Nous devrions bientôt voir sortir de terre une troisième habitation puisque les travaux pour l'édification du chalet de Mr et Mme Julien (lot n° 2) sont prévus pour cet automne.

\*\*\*

Bâtiment communal : le toit du bâtiment communal est recouvert depuis cet hiver de panneaux photovoltaïques et depuis le 3 juillet produit de l'électricité pour une puissance maximale enregistrée de 140 kW par jour.

Coût de l'installation : 33 729 €, réalisée par l'entreprise Chavinier.

\*\*\*

Mur longeant la route de la salle des fêtes :

Ce sont les ouvriers de la communauté de communes du Caldaguès-Aubrac qui ont bâti ce superbe mur.

Coût total de la réalisation : 11 600 €.

\*\*\*

Extincteurs : nous vous rappelons que dans chaque village il y a la présence d'un extincteur en cas d'incendie. Les emplacements sont :

- \* le Bourg : garage Gilbert Chassany
- \* Bezenchat : coffret à côté borne incendie
- \* la Brugère : chez Georges Portal
- \* le Peuch : coffret à côté borne à incendie

- \* Lachamp : bâtiment neuf François Fraisse
- \* la Mourache : coffret maison Vidalenc
- \* la Bessaire : hangar Christiane Domergue
- \* le Pouget : hangar Monsieur Vedrine
- \* le Vialard : maisons Blanquet et Salson
- \* Barabone : garage Pierre Chassang
- \* le Fau : coffret à côté des poubelles

\*\*\*

Assainissement : dans la continuité de la mise au norme de notre système d'assainissement, le conseil travaille actuellement sur la réfection des dispositifs d'assainissement collectif des hameaux du Puech, de la Brugère et de Bezenchat.

Pour la Brugère, les travaux consisteront à une amélioration du système existant; alors que pour le Puech et Bezenchat, il y aura création d'une nouvelle unité de traitement utilisant le système de filtre par roseaux.

Le coût global de l'opération est estimé à environ 77 000€ HT et les travaux devraient être réalisés au cours de l'année 2015.

\*\*\*

Villes et Villages Fleuris :



Suite à notre candidature en 2012 et en récompense des efforts fournis pour l'embellissement de notre bourg, la commune arbore fièrement sa première « fleur ». Porter ce label est pour notre village gage d'une certaine qualité de vie et apporte un atout touristique non négligeable. C'est pourquoi, il est important pour nous de le conserver. Dans l'avenir nous encourageons toute personne désirant faire profiter de son savoir faire à se faire connaître auprès d'Adeline Chassany. L'idée de créer un groupe de bénévoles motivé pour partager (échanges de graines, d'idées et de connaissances) et participer à la mise en valeur de notre village pourrait être envisagée.